

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers  
en exercice : 30  
Présents : 23  
Pouvoirs : 4  
Votants : 27  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le huit juin, à 20 heures 00,  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Georges BERNAT, en session ordinaire.

**Date de convocation : 31 mai 2023**

**PRESENTS :**

Monsieur Georges BERNAT, Monsieur Ludovic BOUTTET, Monsieur Frédéric BRUSQ, Madame Pascale CHAVANNE, Monsieur Henri CHERBLAND, Madame Françoise CLEMENT, Monsieur Vincent DEGOUTTE, Monsieur Maxime FLEURY, Madame Françoise GERY, Monsieur Alain GOFFOZ, Monsieur Lucien GUILLOT, Monsieur Philippe MANGAVEL, Madame Sandra MATHELIN, Monsieur Dominique MAYERE, Madame Dominique MIGNERY, Madame Marie-Christine MURON, Madame Brigitte PALLANCHE, Monsieur Paul PETITBOUT, Monsieur Bruno PRADIER, Monsieur Emmanuel SAPEY, Monsieur Sigismond ROZANSKI, Monsieur Alain REBOUX, Monsieur Joël CLERMONT

**SUPPLEES :**

**ABSENTS :**

Monsieur Gilles FAVREAU, Monsieur Dominique FRAISE

**ABSENTS EXCUSES :**

Monsieur Frédéric SIMON

**POUVOIRS :**

Monsieur Christian BRAY par Madame Dominique MIGNERY  
Monsieur Marius DAVAL par Monsieur Alain GOFFOZ  
Monsieur Sébastien PERROTON par Monsieur Emmanuel SAPEY  
Monsieur Jean-Claude RAYMOND par Madame Marie-Christine MURON

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Françoise CLEMENT

**OBJET :** Affectation résultat Budget Réseau de Chaleur

RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/06/2023 042-244200614-20230608-DE2023_0806_15-DE

Affectation des résultats réseau de chaleur	
1068 : recette d'investissement	0,00
002 : excédent de fonctionnement reporté	16 757,85
001 : excédent d'investissement reporté	0,00

Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tel que résumés ci-dessus

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'affectation du résultat du budget réseau de chaleur 2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint Germain Laval, le 08 juin 2023

Le Président,

Georges BERNAT

Le secrétaire de séance,

Françoise CLEMENT



Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 14/06/23  
et de la publication le : 14/06/23

Le Président,



RF Sous-préfecture Roanne (Loire)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/06/2023 042-244200614-20230608-DE2023_0806_15-DE